

18 juin 2021 -17:46

Appartient à Conseil des ministres du 18 juin 2021

Désignation de l'administration pour la gestion des crédits et participations du Fonds pour l'économie sociale et durable

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal désignant l'administration chargée de reprendre la gestion des crédits et participations du Fonds pour l'économie sociale et durable.

L'Administration générale de la trésorerie du SPF Finances a été désignée comme l'administration chargée de reprendre la gestion des crédits et participations en cours du Fonds pour l'économie sociale et durable, en liquidation.

Le Fonds de l'économie sociale et durable a été créé en 2003 pour le compte des autorités fédérales. Il s'agit d'une société coopérative à responsabilité limitée (SCRL) et à finalité sociale, qui vise à soutenir le développement de l'économie sociale et durable.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Arrêté royal désignant l'administration visée à l'article 7, § 1er, alinéa 2, de la loi portant des dispositions financières diverses (ci-après « la loi »), laquelle a été adoptée par la Chambre des représentants en date du 27 mai 2021

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers
Porte-parole
+32 475 76 65 26
miet.deckers@vincent.minfin.be